



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/12/2023

AFFICHEE LE :

07/12/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 28

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE
DE LA LISTE
DES DÉLIBÉRATIONS

14/12/2023

L’an deux mil vingt trois, le 13 décembre , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LE-CHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Sylvain GIRODON, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Thierry TAVERNEY À Didier FLAUST, Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL

DELIBERATION N° DELIB/2023/134

RAPPORTEE PAR : Madame Josiane MALLET

Le budget principal de la Ville pour l'année 2024 s'équilibre de la façon suivante :

En section de fonctionnement :

Recettes : 17 125 325,00 €

Dépenses : 17 125 325,00 €

En section d'investissement :

Recettes : 3 718 830,55 €

Dépenses : 3 718 830,55 €

Par conséquent,

Après s'être fait présenter la maquette du budget primitif 2024 du budget principal de la Ville et le rapport de présentation, Après consultation de la Commission des Finances, moyens généraux et commande publique du 6 décembre 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le budget primitif 2024 du budget principal,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant à ce dossier.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	23	0	M. BOHERE M. JEANNE Mme VASTEL	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT